

NOS ANIMATIONS REGULIERES

A.V.F.

Lundi	Yoga Cœnologie (voir calendrier) Boutis-Arts manuels Peinture sur tissus (1 ^{er} lundi) Pétanque	09h15-10h30 10h00-12h00 14h00-17h00 14h00-17h00 14h00	Atrium Le Renaissance Le Renaissance Le Renaissance Boulodrome Bel Air
Mardi	Bridge (jeux libres) Belote/Contrée Cartonnage	14h00-17h00 14h00-17h00 14h00-17h00	Le Renaissance Le Renaissance Le Renaissance
Mercredi	Anglais débutants Scrabble Rami Anglais grands débutants	14h00-15h00 14h00-17h00 14h00-17h00 15h15	Pélissanne Le Renaissance Le Renaissance Pélissanne
Jeudi	Yoga Marches Marches courtes (Voir dates) Yoga (nouvelle salle)	09h15-10h30 13h45 13h45 18h00-19h15	Atrium Parking Leader Price Bel Air (Salle des Fêtes)
Vendredi	Anglais (Bonnes notions) Tarot Cercle de lecture 1 ^{er} vend. Bridge (jeux libres)	10h00-11h00 14h00-18h00 14h15-17h00 14h00-17h00	Pélissanne Atrium Salle 1 Atrium Le Renaissance
Samedi	Marches (1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi)	14h00	Départ Piscine

SIEGE SOCIAL « Le Renaissance » 123 Rue de Bucarest

13300 SALON DE PROVENCE

E-mail : asso@avfsalon.fr

SITE A.V.F. : avf.asso.fr/fr/salon-de-provence

PERMANENCES : Hall de la cafeteria de l'ATRIUM

94 Bd Aristide Briand - Tel. 06 82 58 12 48

Lundi de 14h30 à 17h00

Mercredi de 09h30 à 11h30

Le Bureau

Elisabeth HERNANDEZ : Présidente

Evelyne CHESNEAU : Vice-Présidente SNA /Formation

Julien MARTIN : Vice- Président Communication/Webmestre

Daniel BOURGEON : Trésorier

Michelle MARIE : Secrétaire Générale et Administrative

Administrateurs

Léonard CANDELA : Webmestre Adjoint

Christian ESTIEOULLE : Responsable des Marches

François STELLINO : Responsable Logistique et Pétanque

COTISATION : A partir d'avril la cotisation sera de 10€/pers. et 17€ pour 2 pers. de la même famille pour la primo-adhésion jusqu'à septembre 2019.

LES COTISATIONS SONT EXIGIBLES DES LA 1ERE PARTICIPATION A L'ACTIVITE

1 photo : pour la fiche d'inscription.

CERTIFICAT MEDICAL EXIGE (de moins de 3 mois à la 1^{ère} séance) TOUTES LES MARCHES

(2h30 à 3h30) et le YOGA A défaut, aucune participation à ces deux activités ne sera admise.

SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART, LES PHOTOS PRISES AU COURS DE NOS ACTIVITES, SORTIES ET PROMENADES POURRONT ETRE PUBLIEES DANS TOUS LES DOCUMENTS, SITE ET PAGES FACEBOOK AVF. FAITES NOUS CONNAITRE EXPRESSEMENT VOTRE REFUS.

Vous devez obligatoirement avoir souscrit une assurance responsabilité civile et éventuellement une assurance individuelle accident auprès de l'assureur de votre choix.